

NOTIFICATION AUX PARTIES

No. 2023/114

Genève, le 18 septembre 2023

CONCERNE :

Commentaires sur le Système de suivi et de gestion de l'étude du commerce important

1. Dans sa Notification aux Parties no 2023/022 du 2 mars 2023, le Secrétariat a annoncé le lancement du Système de suivi et de gestion de l'étude du commerce important ([RST Management System](#)) en application des dispositions de la Décision 17.108 (Rev. CoP18) et a invité les Parties et les parties prenantes à fournir des commentaires sur le système.
2. Le Secrétariat est heureux d'annoncer que le Système de gestion de l'étude du commerce important et les manuels d'utilisation (un manuel pour le grand public [Système de suivi et gestion de l'étude du commerce important de la CITES - Manuel d'utilisation] et un manuel pour les Parties avec un code d'accès annexé à la présente notification) sont désormais disponibles en anglais, français et espagnol.
3. À sa 32e session (Genève, juin 2023), le Comité pour les animaux a demandé au Secrétariat de publier une deuxième notification aux Parties pour solliciter leurs commentaires sur la base de données pour le suivi et la gestion de l'étude du commerce important.
4. Le Secrétariat réitère son invitation aux Parties à fournir tous commentaires sur le Système de gestion de l'étude du commerce important et les projets de manuels d'utilisation d'ici le **31 octobre 2023**. Veuillez envoyer vos commentaires à Mme Dejana Radisavljevic (radisavljevicd@un.org).